

**NORMES DE VISIBILITÉ POUR LES DIFFUSEURS
SAISON 2025-2026**



CONTEXTE

Toutes les actions de soutien aux tournées du Conseil des arts de Montréal sont réunies sous un programme intitulé le *CAM en tournée* réalisé en collaboration avec les Maisons de la culture de Montréal (MCM) et l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal (ADICÎM). Le programme vise la circulation d'œuvres artistiques sur tout le territoire de l'île de Montréal. Il permet d'aller à la rencontre de nouveaux publics et de toucher l'ensemble des citoyen·ne·s par l'art près de chez eux dans leur quartier.

L'appellation *CAM en tournée* constitue la signature officielle à utiliser obligatoirement pour souligner la contribution du Conseil dans la circulation de tous les événements présentés dans le cadre du programme. Le Conseil demande donc à ses partenaires diffuseurs de la tournée de suivre les lignes directrices présentées dans ce présent document.

NORMES DE VISIBILITÉ

1. Documents imprimés

- 1.1. Le logo (sceau) du programme *CAM en tournée* doit être ajouté sur TOUS les documents de promotion imprimés des activités présentées dans le cadre du programme, par exemple : les répertoires de quartier, les calendriers culturels, les affiches, cartons, programmes, publicités ou tout autre document promotionnel imprimé
- 1.2. Si les documents de promotion imprimés ne disposent pas de l'espace suffisant pour l'apposition du logo, c'est la mention « Présenté dans le cadre du *CAM en tournée* » qui doit être utilisée
- 1.3. Le logo du Conseil, le logo des Maisons de la culture, ainsi que celui de l'ADICÎM doivent aussi être apposés lorsqu'une page dédiée aux partenaires est prévue en leur accordant la même importance visuelle qu'aux logos des autres collaborateurs, présentateurs ou commanditaires, le cas échéant
- 1.4. Notez que seul le logo des Maisons de la culture doit être utilisé pour représenter le partenaire Ville de Montréal. SVP ne pas utiliser le logo double CAM + Ville de Montréal, ni le logo de la Ville de Montréal, ni le logo d'une seule Maison de la culture

2. Documents numériques

- 2.1. Le logo (sceau) du programme du *CAM en tournée* doit être présent sur TOUS les documents de promotion numériques des activités présentées dans le cadre du programme : les répertoires de quartier, les calendriers culturels, les sites Internet, les programmes et affiches numériques, les communiqués, les courriels, les publicités, etc
- 2.2. Si les documents de promotion numériques ne disposent pas de l'espace suffisant pour l'apposition du logo, c'est la mention « Présenté dans le cadre du *CAM en tournée* » qui doit être utilisée
- 2.3. Le logo du Conseil, le logo des Maisons de la culture, ainsi que de l'ADICÎM doivent aussi être apposés lorsqu'une page dédiée aux partenaires est prévue en leur accordant la même importance visuelle qu'aux logos des autres

collaborateurs, présentateurs ou commanditaires, le cas échéant

- 2.4. Notez que seul le logo des Maisons de la culture doit être utilisé pour représenter le partenaire Ville de Montréal. SVP ne pas le logo double CAM + Ville de Montréal, ni le logo de la Ville de Montréal, ni le logo d'une seule Maison de la culture

3. Sites Internet

- 3.1. Maisons de la culture de Montréal (calendrier culturel de la Ville de Montréal)

- 3.1.1. Le logo (sceau) du programme du CAM tournée doit être présent sur TOUTES les pages des événements offerts dans le cadre du CAM en tournée qui sont diffusés sur le site web, dans la section carousel
- 3.1.2. La mention « Un événement présenté dans le cadre du CAM en tournée » doit également être ajoutée en haut de la description de l'événement
- 3.1.3. Le Tag cliquable « CAM en tournée » doit apparaître dans toutes les fiches d'événements offerts dans le cadre du programme.
- 3.1.4. Le logo du Conseil et le logo des Maisons de la culture doivent être ajoutés à la section Partenaire, doivent être cliquables et mener respectivement vers le site web du [Conseil](#) et le site du [réseau des Maisons de la culture de Montréal](#)

- 3.2. L'Association des diffuseurs culturels de l'île de Montréal

- 3.2.1. Le logo (sceau) du programme du CAM tournée doit être présent sur TOUTES les photos d'en-tête des événements offerts dans le cadre du CAM en tournée qui sont diffusés sur le site web. Le CAM sera responsable de fournir aux diffuseurs les photos retouchées pour intégration sur le site du partenaire
- 3.2.2. La mention « Un événement présenté dans le cadre du CAM en tournée » doit également être ajoutée en haut de la description de l'événement
- 3.2.3. Le logo du Conseil et le logo des Maisons de la culture doivent être ajoutés à la section Partenaires si existante et doivent être cliquables et mener vers le site web du Conseil et vers le site Web du réseau des Maisons de la culture respectivement

4. Lors des représentations

- 4.1. Avant ou après une performance, il est essentiel de reconnaître le soutien du programme, du Conseil et de ses partenaires lors d'une prise de parole. Voici le message à communiquer (par le diffuseur) : « *Cette création est présentée dans le cadre du CAM en tournée, une initiative qui fait rayonner l'art sur toute l'île de Montréal depuis plus de 40 ans. Grâce à la collaboration entre le Conseil des arts de Montréal, les Maisons de la culture de Montréal et l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal, nous sommes heureuses et heureux d'offrir ces rencontres entre les artistes et la population. Bonne représentation!* »

- 4.2. Dans le cas où le diffuseur n'est pas en mesure d'assurer une prise de parole, l'annonce vocale enregistrée du CAM en tournée doit être diffusée en début de présentation de l'œuvre (voir la section Fichiers audio de la page [Documents et matériel CAM en tournée](#))
5. Pour les réseaux sociaux
- 5.1. Lorsque des photos ou des publications sont partagées dans les réseaux sociaux avant ou après vos activités ou performances, nous vous demandons d'indiquer le soutien du CAM en ajoutant cette mention dans le corps du texte de la publication :
- « Cette création est présentée dans le cadre du *CAM en tournée*. Une initiative du Conseil des arts de Montréal, des Maisons de la culture de Montréal et de l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal (ADÎCIM) »
- 5.2. Identifier (*taguer*) le CAM et Les Maisons de la culture de Montréal lorsque possible dans les publications
- 5.3. Lorsqu'un événement Facebook est créé, merci d'indiquer dans la description de l'événement la mention suivante : « Cette création est présentée dans le cadre du *CAM en tournée* offert en collaboration par le Conseil des arts de Montréal, les Maisons de la culture de Montréal et l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal (ADÎCIM) »
- 5.4. Ajouter le Conseil comme co-organisateur des événements Facebook afin d'assurer la meilleure visibilité à l'événement
- 5.5. Dans toutes les publications sur les réseaux sociaux reliées au programme, merci d'utiliser les identifiants du CAM et des partenaires. Le CAM pourrait éventuellement partager des photos de certains projets sur son compte Instagram ou Facebook

Les identifiants du Conseil

Facebook [@ArtsMontreal](#)
X [@ConseilArtsMtl](#)
LinkedIn [@Conseil des arts de Montréal](#)
Instagram [@conseilartsmtl](#)
Bluesky [@conseilartsmtl.bsky.social](#)

Les identifiants de Les Maisons de la culture de Montréal

Facebook [@maisonsculture](#)
Twitter [@MTL_Ville](#)
LinkedIn [@Ville de Montréal](#)
Instagram [@maisonsculture](#)

QUELQUES EXEMPLES À SUIVRE

Brochure : sceau CAM en tournée / spectacle	Site Internet (calendrier culturel montreal.ca)
<p>Jusqu'en mai</p> <p>► Exposition extérieure: Nos lignes de désirs Natacha Clitandre</p> <p>Photographie et réalité augmentée Parc Champdoré</p> <p><i>Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal.</i></p> <p>© Louis-Étienne Doré</p> <p>Spectacles</p> <p>Samedi 4 février à 16 h Disponibles dès le 21 janvier</p> <p>► Ensemble Le théâtre DuBunker Théâtre Grand public</p> <p>© François Bernier</p> <p>Dimanche 12 février à 10 h et 11 h 15 Disponibles dès le 29 janvier</p> <p>► L'archipel aux mille sons Ensemble à percussion Sixtrum et Le Vivier Musique 3 à 5 ans 🧑🧒🧓</p> <p>© Othman Ouais</p>	<p>Site Internet (calendrier culturel montreal.ca)</p>  <p>Andrés Vial Trio</p> <p>Date Vendredi 28 février 2025 à 19 h 30 Voir autres dates</p> <p>Ajouter à mes agendas</p> <p>Renseignements</p> <p>Maison de la culture de Pointe-aux-Trembles 36251, rue Maître-Carrie Est Montréal (Québec) H1A 1T3 Voir la carte</p> <p>Crédit Avec billet</p> <p>Pour réserver Des frais d'administration non remboursables s'appliquent. Mettez-le 514 872-2240 maison_gil@montreal.ca</p> <p>Pour s'informer Andrés Vial Facebook Instagram X (Twitter)</p> <p>Description</p> <p>Les 3 musiciens apportent de nouvelles couleurs et textures au format classique du trio de piano-jazz.</p> <p>Amis(e)s au concert de ce pianiste, multi-instrumentiste et compositeur montréalais, qui s'est inspiré du jazz et de la musique populaire, de son héritage sud-américain et de la musique africaine et européenne pour créer des compositions uniques.</p>  <p>En partenariat</p> 

Publication Instagram	Publication Facebook
 <p>9 likes</p> <p>Liked by maisonculture and others</p> <p>maisonculture DANSE ✨ Les laissez-passer pour le spectacle Les Jolies choses de Compagnie Catherine Gaudet sont maintenant disponibles gratuitement aux comptoirs d'accueil ou en ligne, à des frais de 2 \$ (lien dans la bio)!</p> <p>Cinq corps s'activent au rythme du métronome. Partez en quête d'un espace sous les corps où les désirs peuvent renaître malgré le poids de la contrainte.</p> <p>Jeudi 27 février, 20 h Pavillon Monkland 6400, av. de monkland Laissez-passer disponibles dès jeudi 13 février</p> <p><i>Présenté dans le cadre du CAM en tournée</i></p>	<p>Maison de la culture de Rosemont-La Petite-Patrie le 21 février à 10 h 07</p> <p>Billets en distribution</p> <p>Il est désormais possible de se procurer des billets pour le spectacle de danse Phenomena de la compagnie Destins Croisés!</p> <p>Réflexion philosophique, histoire d'Humanité, méditation esthétique, Phenomena explore les infinies possibilités d'amplification et de transcendance du corps et questionne l'évolution de l'Humain dans un futur pas si lointain.</p> <p>A la salle Jean-Eudes 8 mars à 19 h 30 Détails ici bit.ly/PhenomenaRPP</p> <p>Cette création est présentée dans le cadre du CAM en tournée. Une initiative du Conseil des arts de Montréal, de Les Maisons de la culture de Montréal et de l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal (ADICIM).</p>  <p>MONTREAL.CA Phenomena - Destins Croisés Un spectacle de danse à la salle Jean-Eudes où les robots humanoïdes nous amènent à réfléch...</p>

KIT DE VISIBILITÉ

Les différents outils reliés aux normes de visibilité présentées ci-haut sont disponibles sur la page [Documents et matériel de tournée](#) (logo du programme, les logos des partenaires ainsi que les fichiers audios).

CONTACT

Pour toute question ou demande d'approbation de logos sur vos outils de communications, veuillez communiquer avec l'équipe des communications à l'adresse courriel suivante : com.cam@montreal.ca